

Décision

Générale

colonial

Décision n° 53-442-1933 Suspension de fonctions.

n° 53-442-1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 442 du 30/09/1933

Date de publication
27 septembre 1933

Date du numéro
30 septembre 1933

TEXTE INTÉGRAL

27 septembre 1953, ont été suspendus de leurs fonctions les assesseurs israélites près les tribunaux indigènes de la colonie dont les noms suivent : Tribunal du 1° » degré : Mouchmour Chemcrio et Yousseuf Mécha : Tribunal du 2 degré : Mouri Avoum Saïd.